

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00165

### PROGRAMMATION 2016 DU CONTRAT DE VILLE - 1ERE TRANCHE

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mai 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 98

Nombre de pouvoirs : 22

Nombre de voix : 120

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,  
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR,  
M. Vincent BONY, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Patricia CORTEY,  
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,  
Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, Mme Michelle GALLAND,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,  
Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR,  
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,  
Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,  
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE,  
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON,  
Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND,  
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,  
M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE,  
M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Christiane RIVIERE,  
Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET,  
Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES,  
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY,

Le 24 mai 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160224-D20160016510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160524

M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND,  
Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,  
Mme Hélène BRUYERE donne pouvoir à M. Yves MORAND,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Laurence BUSSIERE donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Patricia CORTEY,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Alexandra CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,  
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
Mme Janine RUAS donne pouvoir à M. Christian FAYOLLE,  
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à Mme Catherine CHAPRON,  
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,  
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Raymond JOASSARD

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, M. Paul CELLE,  
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON,  
M. Florent PIGEON, Mme Joelle RICARD, M. Jean-Claude SCHALK,  
Mme Marie-Hélène THOMAS

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016**

### **PROGRAMMATION 2016 DU CONTRAT DE VILLE - 1ERE TRANCHE**

La loi du 21 février 2014 de programmation de la ville et de la cohésion urbaine redéfinit les quartiers prioritaires à partir du critère unique de concentration urbaine de pauvreté et instaure un nouveau contrat, le contrat de ville urbain et social pour la période 2015-2020.

Par la délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2015, le Contrat de Ville 2015-2020 a été adopté. Ce contrat de ville est constitué d'un contrat cadre porté par l'Agglomération et décliné en conventions d'application communales et thématiques. Il définit une nouvelle géographie prioritaire, et concerne ainsi 39 quartiers sur 12 communes concernant 70 000 habitants.

Les trois priorités repérées sur le territoire pour réduire les écarts entre ces quartiers et le reste du territoire urbain sont les suivantes :

- renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ces habitants ;
- améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération ;
- développer l'activité économique et favoriser l'emploi.

Pour 2016, un appel à projet a été lancé. 322 projets ont ainsi été recensés. 72 projets sollicitent le soutien financier de Saint-Etienne Métropole

Au titre de la 1<sup>ère</sup> tranche de programmation du contrat de ville, Saint-Etienne Métropole propose de soutenir 36 projets (cf. annexe 1) en apportant un financement à hauteur de 317 630 € en fonctionnement et 47 000 € en investissement, réparti de la manière suivante :

<b>PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant accordé</b>
Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ces habitants	11	130 000 €
Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération	9	68 730 €
Développer l'activité économique et favoriser l'emploi	16	165 900 €
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>364 630 €</b>

Pour les subventions en fonctionnement supérieures à 23 000 € et ou pour toutes subventions en investissement quel que soit le montant, des conventions seront signées.

En revanche, dans un souci de simplification des démarches administratives et financières avec les associations, le mandatement des subventions inférieures à 23 000 € s'effectuera en un seul versement après notification.

En contrepartie, les associations et autres structures bénéficiaires devront conduire les actions conformément aux moyens projetés et s'engageront à fournir le compte rendu d'exécution de leurs actions.

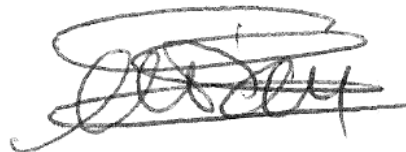
Le non-respect de leurs obligations aura pour effet le reversement de tout ou partie de l'aide financière attribuée.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **approuve la 1ère tranche de programmation du contrat de ville ;**
- **approuve le versement en une fois des subventions versées aux associations bénéficiant d'une aide financière inférieure à 23 000 € en fonctionnement ;**
- **approuve le conventionnement avec les organismes privés et publics porteurs d'actions citées ci-dessus :**
  - **pour le fonctionnement et dont le montant des subventions est supérieur à 23 000 € : ASAS AMAVIE, MIFE,**
  - **pour l'investissement : OPH FIRMINY, FRAPNA, TOIT FOREZIEN ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions ;**
- **les dépenses correspondantes aux 36 projets seront imputées sur le budget de la politique de la ville :**
  - **dépenses de fonctionnement : articles 6574/ 65 734 / 65737 / 65 738,**
  - **dépenses d'investissement : article 204 172.**

**Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU

## ANNEXE 1 ET 2 LISTE DES PROJETS

### ANNEXE 1

#### Priorité n°1: Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants

Porteur et intitulé de l'action	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
<b>CENTRE SOCIAL SOUS PAULAT</b> / la source numérique	Quartiers prioritaires de Roche la Molière, Unieux et Firminy	- Assurer un appui technique sur les quartiers par des ateliers (en itinérant auprès des centres sociaux, des services des communes, médiathèque etc., de la MLJ etc.)	90 900 €	20 000 €
<b>ZOOMACOM</b> / Pole ressources numérique de l'agglomération	Quartiers prioritaires de SEM	- Assurer un appui technique auprès des espaces publics numériques et des structures de proximité en matière de médiation numérique et de développement de nouveaux usages (par des sessions de formation, des ateliers, etc.) -Former les animateurs utilisant les TIC	31 315 €	20 000 €
<b>COMPAGNIE CARNAGES</b> / Pathologie ou le sexisme ordinaire	Quartiers prioritaires de SEM	- Lutter contre les replis identitaires; - Favoriser les projets culturels entre les générations; - Consolider les coopérations entre les intervenants éducatifs et les acteurs de la culture au travers de la médiation culturelle.	27 898 €	2 800 €
<b>AMICALE LAIQUE CHAPELON</b> / Trophée laïcité	Quartiers prioritaires de SAINT ETIENNE	- Donner du sens et éclaircir la notion du mot laïcité auprès des habitants, des jeunes, des scolaires en prenant appui sur la création d'un film micro trottoir ; - Créer des tableaux avec un artiste local ; - Organiser une soirée d'échanges et de débats pour être retenu pour les assises nationales des religions au mois d'octobre.	11 800 €	1 400 €
<b>AGASEF</b> / Guide loisirs et animations sans discriminations »	Quartiers prioritaires de SEM	- Valoriser et diffuser un travail collectif et partenarial de qualité en réactualisant et en réimprimant le guide existant; - Organiser des journées de restitution en direction des partenaires de l'EN, des structures socio-éducatives, sportives.	4 000 €	1 000 €
<b>FCO FIRMINY</b> / Le sport, vecteur universel pour lutter contre les discriminations	Quartiers prioritaires des communes de la vallée de l'Ondaine	- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, - Favoriser le vivre ensemble et l'insertion sociale par le sport.	44 065 €	2 800 €
<b>CIDFF</b> / La farandole de l'égalité	Quartiers prioritaires de SEM	- Sensibiliser les enfants à l'égalité des droits entre filles et garçons; - Favoriser l'élargissement des choix et une appréciation positive de l'autre sexe, des différences et des potentiels de chacun et du mieux vivre ensemble.	14 000 €	3 000 €

### ANNEXE 1

#### Priorité n°1: Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants (suite)

Porteur et intitulé de l'action	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
<b>CDAD /</b> Accès aux droits et lutte contre les discriminations »	Quartiers prioritaires de SEM	- Fournir une information juridique individualisée aux populations en situation de vulnérabilité, de précarité économique ou d'exclusion du fait de leur origine, de leur âge ou du défaut de la langue française; - Sensibiliser les acteurs de terrain des quartiers PV labellisés "relais d'accès aux droits« .	109 800 €	22 000 €
<b>AGASEF /</b> Exposition questions de justice	Quartiers prioritaires de SEM	Sensibiliser et former les collégiens et lycéens aux question de citoyenneté, de droits et de devoirs et du fonctionnement de la justice	31 000 €	5 000 €
<b>ASAS AMAVIE /</b> Aides aux victimes	Quartiers prioritaires de SEM	Accompagner les victimes (pénal) en leur apportant à la fois une réparation matérielle, psychologique et sociale, l'intervention repose sur une équipe pluridisciplinaire -	300 520 €	40 000 €
<b>LIFT /</b> Appui en santé mentale et intermédiation avec le secteur sanitaire	Quartiers prioritaires de SEM	Proposer un appui aux professionnels (structures socio-culturelles...) qui rencontrent des difficultés en lien avec des personnes en situation de souffrance psychique. Cet appui intervient à trois niveaux : analyse de la situation/conseil-accompagnement (plan d'action concerté, accompagnement à l'accès à des soins adaptés...) et formation-information-sensibilisation.	62 000 €	12 000 €
		<b>TOTAL</b>	<b>727 298 €</b>	<b>130 000 €</b>

### ANNEXE 1

#### Priorité n°2: Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération

Porteur et intitulé de l'action	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
<b>TOIT FOREZIEEN</b> / Projet jeux participatifs	Quartier les Pins à SAINT PAUL EN JAREZ	Améliorer le cadre de vie de la résidence et impliquer les locataires dans cette amélioration	8 000 €	5 000 €
<b>OPH</b> / Amélioration des parties communes / Externalisation du Tri sélectif	Quartier Firminy vert à FIRMINY	Améliorer le cadre de vie du bâtiment: limiter les nuisances liés aux déchets et améliorer le tri sélectif	30 000 €	15 000 €
<b>FRAPNA</b> / La voie des aromatiques	Quartier Cotonne / Montferré à SAINT-ETIENNE	Renforcer le lien social sur le quartier en dynamisant les échanges par le jardinage et en mobilisant les habitants du quartier	69 907 €	27 000 €
<b>Ateliers du Cinéma Stéphanois</b> / Projet de documentaire	Transversale Agglomération	Valoriser ces projets, les acteurs et les habitants investis.	70 980 €	10 000 €
<b>Epicerie Solidaire</b> / Le tri et moi	Quartier La Chapelle à ANDREZIEUX-BOUTHEON	Améliorer le tri sélectif et le recyclage au sein du quartier	1 430 €	730 €
<b>Centre Social CRE'ACTIFS</b> / Jardins nourricier	Ville du CHAMBON FEUGEROLLES	Offrir un espace de lien social et de production de légumes pour des familles en situation de précarité économique	12 861 €	3 000 €
<b>Centre Social Colibri</b> / Eco citoyenneté	Quartier Cotonne / Montferré à SAINT-ETIENNE	Impliquer les habitants du quartier dans l'amélioration de leur cadre de vie. Les sensibiliser a la notion de consommation responsable Favoriser l'installation des jardins éphémères	11 880 €	3 000 €
<b>Centre Social Lavieu</b> / Jardinons pour mieux vivre	Centre-Ville de SAINT CHAMOND	Améliorer le cadre de vie des habitants en s'appuyant sur des pratiques locales et culturelles liées aux origines	12 750 €	2 000 €
<b>Forum Eco Cité</b> / Hors sol	Quartier Tarentaize - Beaubrun à Saint-Etienne	Accompagner les habitants du quartier dans la création de petits jardins vivriers "hors sol" sur les balcons, terrasses et les espaces communs. Apporter un soutien aux jardins d'ores et déjà existants sur le quartier.	8 500 €	3 000 €
		<b>TOTAL</b>	<b>226 308 €</b>	<b>68 730 €</b>

## ANNEXE 1

### Priorité n°3: Développer l'activité économique et favoriser l'emploi

Porteur et intitulé de l'action	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
<b>Centre Social Montferré</b> / Relais emploi	Quartier Cotonne à SAINT-ETIENNE	- Accueillir les personnes du quartier en situation de recherche d'emploi ;	45 720 €	7 200 €
<b>Maison de Quartier du Crêt de Roc</b> / Relais emploi	Quartier Crêt de Roc à SAINT-ETIENNE	- Les informer sur les dispositifs d'accès à l'emploi et à la formation ainsi que sur les organismes sociaux pouvant traiter des freins périphériques à l'emploi ;	48 850 €	7 200 €
<b>Centre Social Sysley</b> / Relais emploi	Quartier Sud-est à SAINT-ETIENNE	- Les orienter voire les accompagner vers Pôle Emploi et la Mission Locale Jeunes,	54 000 €	9 000 €
<b>PIMMS</b> / Relais emploi	Quartier Montreynaud à Saint-Etienne	- Leur apporter une aide ponctuelle dans l'actualisation d'un CV et/ou dans la rédaction d'une lettre de motivation ;	56 500 €	18 000 €
<b>Centre Social Babet</b> / Relais emploi	Quartier Tarentaize à SAINT-ETIENNE	- Leur apporter un premier conseil sur l'accès aux technologies numériques dans la recherche d'emploi;	39 823 €	20 500 €
<b>Centre Social Arlequin</b> / Relais emploi	Quartier Terrenoire à SAINT-ETIENNE	- Etre le relais local pour des actions de formation organisés par le service public de l'emploi ou par les porteurs de projets transversaux.	26 504 €	9 000 €
<b>Maison de Quartier du Soleil</b> / Relais emploi	Quartier Soleil à SAINT-ETIENNE		2 500 €	1 000 €
<b>MIFE</b> / Fabrique à entreprendre	Quartiers prioritaires de SEM	Accompagner des habitants des quartiers à la création d'activité économique en proposant une offre globale de services allant de la sensibilisation jusqu'au suivi post création.	184 777 €	36 000 €
<b>Loire Service Environnement</b> / Missions intérimaires espaces verts	Quartiers prioritaires de SEM	Confronter les bénéficiaires à une situation réelle de travail afin de leur permettre d'intégrer le monde de l'emploi	154 425 €	5 000 €
<b>FACE</b> / Job academy	Quartiers prioritaires de SEM	Accompagner vers et dans l'emploi des publics éloignés de l'emploi en les préparant aux entretiens d'embauche	61 680 €	22 000 €
<b>CREPI 42-43</b> / Atout Sport emploi	Quartiers prioritaires de SEM	Proposer à des jeunes motivés une alternance d'activités sportives en clubs et des stages en entreprises pendant 3 mois	18 000 €	6 000 €



## ANNEXE 1

### Priorité n°3: Développer l'activité économique et favoriser l'emploi

Porteur et intitulé de l'action	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
<b>GEIQ Batiscafe</b> / Plateforme dans le bâtiment	Quartiers prioritaires de SEM	Faire découvrir aux jeunes les métiers du bâtiment en leur proposant des stages en entreprises	36 758 €	5 000 €
<b>MJC Saint Chamond</b> / Réseau entreprises citoyennes	Quartiers prioritaires de la vallée du Gier	Créer des liens entre les jeunes et les entreprises en vue de lever les préjugés de part et d'autre et de préparer l'entretien d'embauche	24 000 €	4 500 €
<b>ACCTIFS</b> / Développer son employabilité et la connaissance de l'entreprise	Quartier la Chapelle à ANDREZIEUX-BOUTHEON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître le fonctionnement de l'entreprise par le jeu aux habitants, élèves et professionnels de l'insertion;</li> <li>- Organiser des temps d'échanges de proximité entre entreprises et habitants sur une thématique définie (sensibilisation aux emplois industriels pour les femmes, bilan de compétences, les nouveaux métiers, les différents types de contrat...);</li> <li>- Proposer des stages « découverte des métiers » à l'usine Badoit pendant 3-4 jours.</li> </ul>	30 460 €	8 000 €

<b>MISSION LOCALE JEUNES DU FOREZ /</b> Monts de la Balle ici ou là-bas	Quartier la Chapelle à ANDREZIEUX-BOUTHEON	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un groupe de jeunes et les faire participer à différents ateliers (voix, théâtre, vidéo/photo, PSC1, du projet culturelle au projet personnel et professionnel) et aux réunions du comité d'organisation;</li> <li>• Mettre en place des stages de découverte des métiers avec les entreprises partenaires du festival;</li> <li>• Mobiliser les jeunes pendant les 4 journées du festival en leur donnant un rôle spécifique.</li> </ul>	25 590 €	2 500 €
<b>RUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE /</b> Boîte à outils pour récupérer les Rdc vacants	Quartiers prioritaires de SEM	<ul style="list-style-type: none"> <li>'- Réaliser un guide synthétique des outils expérimentés depuis 6 ans par l'association;</li> <li>- Proposer un accompagnement aux porteurs de projets qui souhaitent la mettre en œuvre sur d'autres territoires.</li> </ul>	8 500 €	5 000 €
		<b>TOTAL PILIER 3</b>	<b>818 087€</b>	<b>165 900 €</b>
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 771 693€</b>	<b>364 630€</b>